Concours n° 202330046 - Amateur / Pro / Préparatoires

CENTRE EQUESTRE NIMES COSTIERES

495 Chemin de l'hippodrome - 30000 NIMES

JUMPING DU PRINTEMPS

Du jeudi 20 avril 2023 au dimanche 23 avril 2023

Chef de pistes : Bertrand RENAUD

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves PRIX	Reconnaissances Barèmes	Eng	1er partant
Jeudi	1	Préparatoire GP (1,25 m) CE NIMES COSTIERES	Reconnaissance à 10:45 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	42	11:00
	2	Préparatoire (1,15 m) CE NIMES COSTIERES	Reconnaissance à 12:30 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	58	12:45
	3	Préparatoire (1,05 m) CE NIMES COSTIERES	Reconnaissance à 15:15 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	39	15:30
	4	Préparatoire (0,95 m) CE NIMES COSTIERES	Reconnaissance à 17:00 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	30	17:15

Concours n° 202330046 - Amateur / Pro / Préparatoires

CENTRE EQUESTRE NIMES COSTIERES

495 Chemin de l'hippodrome - 30000 NIMES

Centre équestre des costieres

OCCITANIE

JUMPING DU PRINTEMPS

Du jeudi 20 avril 2023 au dimanche 23 avril 2023

Chef de pistes : Bertrand RENAUD

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves PRIX	Reconnaissances Barèmes	Eng	1er partant
Vendredi	5	Pro 3 Grand Prix (1,20 m) HOTEL CAMPANILE MAS CARBONEL	Reconnaissance à 07:15 Barème A à temps différé - Art. 276	26	07:30
	6	Amateur 1 Grand Prix (1,20 m) SRM VANS RAYNAUD	Reconnaissance à 08:30 Barème A à temps différé - Art. 276	65	08:45
	7	Pro 2 Grand Prix (1,30 m) ROYAL HORSE	Reconnaissance à 11:30 Barème A à temps différé - Art. 276	55	11:45
	8	Amateur 2 Grand Prix (1,10 m) MATHIEU SCHMITZ ASSURANCES	Reconnaissance à 14:00 Barème A à temps différé - Art. 276	69	14:15
	9	Amateur 3 Grand Prix (1 m) JPA DISTIBUTION	Reconnaissance à 17:00 Barème A à temps différé - Art. 276	56	17:15

Concours n° 202330046 - Amateur / Pro / Préparatoires

CENTRE EQUESTRE NIMES COSTIERES

495 Chemin de l'hippodrome - 30000 NIMES

JUMPING DU PRINTEMPS

Du jeudi 20 avril 2023 au dimanche 23 avril 2023

Chef de pistes : Bertrand RENAUD

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves PRIX	Reconnaissances Barèmes	Eng	1er partant
Samedi	10	Pro 3 Vitesse (1,25 m) CHÂTEAU VALCOMBE	Reconnaissance à 07:15 Une manche barème A au chronomètre sans barrage - Art. 238.2.1	36	07:30
	11	Amateur Elite Grand Prix (1,25 m) CWD SELLIER	Reconnaissance à 08:45 Barème A à temps différé - Art. 276	60	09:00
	12	Pro 2 Grand Prix (1,35 m) GRAND PRIX DU CONSEIL GENERAL DU GARD	Reconnaissance à 11:30 Une manche barème A au chronomètre sans barrage - Art. 238.2.1	55	11:45
	13	Amateur 1 Vitesse (1,15 m) SELLERIE PUJOLAS	Reconnaissance à 14:00 Une manche barème A au chronomètre sans barrage - Art. 238.2.1	70	14:15
	14	Amateur 2 Spéciale au chrono (1,05 m) ASSOCIATION DES CAVALIERS DES COSTIERES	Reconnaissance à 17:00 Difficultés progressives au chronometre avec joker - Art 269.5	68	17:15

Concours n° 202330046 - Amateur / Pro / Préparatoires

CENTRE EQUESTRE NIMES COSTIERES

495 Chemin de l'hippodrome - 30000 NIMES

JUMPING DU PRINTEMPS

Du jeudi 20 avril 2023 au dimanche 23 avril 2023

Chef de pistes : Bertrand RENAUD

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves PRIX	Reconnaissances Barèmes	Eng	1er partant
Dimanche	15	Amateur 2 Grand Prix (1,10 m) PHOTO & CO	Reconnaissance à 07:15 Barème A à temps différé - Art. 276	90	07:30
	16	Pro 2 Grand Prix (1,30 m) SELLERIE ART EQUESTRE	Reconnaissance à 11:00 Super 10 - Option B - Art. SOS10B	59	11:15
	17	Pro 1 Grand Prix (1,40 m) GRAND PRIX DE LA VILLE DE NIMES	Reconnaissance à 14:45 Une manche barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre - Art. 238.2.2	29	15:00
	18	Amateur 1 Grand Prix (1,20 m) ALIMENTS TERRYA	Reconnaissance à 16:45 Barème A à temps différé - Art. 276	46	17:00